

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**REUNION DES MINISTRES CHARGES DE LA CULTURE DES ETATS
MEMBRES DE L'UEMOA**

OUAGADOUGOU, LE 25 OCTOBRE 2024

COMMUNIQUE FINAL

Le vendredi 25 octobre 2024, s'est tenue à Ouagadougou, la réunion des Ministres sectoriels de la Culture des Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Elle a porté sur les points suivants :

1. Examen du document-cadre du Fonds Crédit Culture-UEMOA ;
2. Présentation du projet de renforcement des filières musique et audiovisuelle dans le cadre du marché régional de l'UEMOA ;
3. Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du statut de l'artiste et des autres professionnels de la culture au sein de l'UEMOA ;
4. Présentation de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Directive n°07/UEMOA/CM/2023 portant harmonisation des dispositions relatives au droit à rémunération pour copie privée au sein de l'UEMOA.

Ont participé à la réunion :

Pour les Etats membres

MINISTRES PRESENTS :

- BURKINA FASO

Monsieur Rimalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO, Ministre d'Etat, Porte-parole du Gouvernement, Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme ;

- COTE D'IVOIRE

Madame Françoise REMARCK, Ministre de la Culture et de la Francophonie ;

- GUINEE BISSAU

Madame Maria da Conceição EVORA, Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;

- MALI

Monsieur Andogoly GUINDO, Ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme ;

- NIGER

Colonel Major Abdourahamane AMADOU, Ministre de la Jeunesse, de la Culture, des Arts et des Sports ;

- SENEGAL

Madame Khady Diène GAYE, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture ;

- TOGO

Madame Yawa Ahofa KOUIGAN, Ministre de la Communication, des Médias et de la Culture, Porte-parole du Gouvernement.

Pour la Commission de l'UEMOA

- **Monsieur Mamadú Serifo JAQUITE**, Commissaire chargé du Département du Développement Humain.

A l'issue des travaux sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, les Ministres ont pris note des conclusions et recommandations contenues dans le rapport de la réunion des Experts tenue à Ouagadougou, les 23 et 24 octobre 2024, et ont convenu de ce qui suit :

Convaincus	De l'importance des Entreprises et Industries Culturelles et Créatives (EICC) pour le développement du secteur de la Culture, et surtout pour la diversification des économies nationales et régionales ;
Considérant	L'importance de la structuration des EICC et le besoin de la professionnalisation des entrepreneurs culturels ;
Considérant	La nécessité de disposer de mécanismes d'appui technique et de financements viables orientés vers la mobilisation des ressources endogènes ;
Tenant compte	De l'initiative de la Commission de mettre en place le Fonds crédit culture UEMOA pour accompagner le développement et la promotion des EICC, un outil essentiel d'intégration régionale, de création et de renforcement d'emplois qualifiés et stables ;

Les Ministres en charge de la Culture des Etats membres de l'UEMOA,

Approuvent	Le document cadre du Fonds crédit culture-UEMOA pour la promotion des Entreprises et Industries Culturelles et Créatives (EICC) ;
Approuvent	Le rapport de la réunion des Experts sectoriels de la Culture tenue les 23 et 24 octobre 2024, en prélude à celle des Ministres en charge de la Culture ;
S'engagent	à se rapprocher de leurs homologues de l'Economie et des Finances afin de les informer et surtout de les sensibiliser à adopter le projet de décision portant création du Fonds Crédit Culture-UEMOA pour la promotion des industries culturelles et créatives ;

- Invitent** le Conseil des Ministres Statutaires à adopter le projet de décision portant création du Fonds Crédit Culture-UEMOA pour la promotion des entreprises et industries culturelles et créatives ;
- Invitent** la Commission à accélérer le processus d'opérationnalisation du Fonds Crédit Culture-UEMOA ;
- Recommandent** Aux Etats membres d'accélérer la transposition de la Directive n°07/UEMOA/CM/2023 du 22 septembre 2023 portant harmonisation des dispositions relatives au Droit à Rémunération pour Copie Privée au sein de l'UEMOA ;
- Recommandent** Aux Etats membres d'œuvrer à la prise et/ou à la mise en application des textes relatifs au Statut de l'Artiste ;
- Encouragent** Les Etats membres à œuvrer à la revitalisation du chantier des statistiques culturelles, outil incontournable pour la prise de décision des pouvoirs publics.

A l'issue de la réunion, les Ministres chargés de la Culture des Etats membres ont adressé une motion de félicitations à la Commission de l'UEMOA.

Ouagadougou, le 25 octobre 2024

La Présidente de la réunion des Ministres
chargés de la Culture



Madame Françoise REMARCK
Ministre de la Culture et de la
Francophonie de Côte d'Ivoire